



RAPPORT SEMESTRIEL AU 31 MARS 2013

B.P. 14 - 21700 NUITS-SAINT-GEORGES - FRANCE
S.A. AU CAPITAL DE 6 742 260 EUROS - R.C.S. DIJON : 393 305 040 - SIRET : 393 305 040 00015
Téléphone : 03 80 62 64 00 – Fax : 03 80 62 64 10

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDÉE AU 31 MARS 2013

en milliers d'euros	Note	Mars 2013	Septembre 2012
ACTIF			
Ecarts d'acquisition	Note 4.1	-	-
Autres immobilisations incorporelles	Note 4.2	12	13
Immobilisations incorporelles		12	13
Terrains		465	465
Terres à vignes		-	-
Actifs biologiques		-	-
Constructions		842	928
Autres immobilisations corporelles		2 542	2 785
Immobilisations corporelles	Note 4.3	3 850	4 178
Titres de participation de sociétés non consolidées		85	97
Participations mises en équivalence		-	-
Autres actifs financiers		11	319
Actifs financiers	Note 4.4	96	416
Impôts différés actifs		-	-
TOTAL ACTIF NON COURANT		3 958	4 607
Stocks	Note 4.5	13 268	15 723
Créances clients	Note 4.6	5 150	5 839
Autres créances d'exploitation	Note 4.6	3 090	3 015
Actifs d'impôt exigible		-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie		838	608
TOTAL ACTIF COURANT		22 346	25 185
TOTAL ACTIF		26 303	29 791
PASSIF			
Capital social	Note 4.7	6 742	6 742
Ecarts de réévaluation		-	-
Résultats non distribués		7 998	7 353
Résultat de l'exercice		(414)	587
TOTAL CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		14 326	14 682
<i>Intérêts minoritaires en réserves</i>		-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES		14 326	14 682
Dettes financières à long-terme	Note 4.9	184	283
Provisions	Note 4.8	302	274
Impôts différés passifs	Note 4.14	1 405	1 618
TOTAL PASSIF NON COURANT		1 891	2 175
Dettes financières à court terme	Note 4.9	2 907	7 574
Provisions	Note 4.8	769	1 049
Dettes d'exploitation	Note 4.10	6 244	4 133
Passifs d'impôts exigibles		-	-
Autres dettes courantes	Note 4.10	167	178
TOTAL PASSIF COURANT		10 087	12 934
TOTAL PASSIF COURANT ET NON COURANT		11 977	15 109
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		26 303	29 791

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>en milliers d'euros</i>	Note	Mars 2013	Mars 2012
COMPTE DE RESULTAT			
Chiffre d'affaires	Note 4.15	18 365	19 629
Achats de vins et matières sèches		(12 497)	(11 312)
Variation des stocks de vins et matières sèches		(2 583)	(3 619)
Variation des provisions pour dépréciation des stocks		128	629
Marge brute		3 413	5 327
Autres achats et charges externes		(1 879)	(2 248)
Valeur ajoutée		1 534	3 079
Subvention d'exploitation		411	372
Impôts et taxes		(293)	(273)
Charges de personnel	Note 4.13	(1 880)	(1 811)
Variation des provisions sur créances et litiges		152	216
Dotations aux amortissements		(322)	(370)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		(398)	1 213
Autres produits et charges opérationnels	Note 4.11	6	(30)
RESULTAT OPERATIONNEL		(392)	1 183
Produits financiers		36	29
Charges financières		(271)	(121)
Résultat financier	Note 4.12	(235)	(92)
RESULTAT AVANT IMPOT		(627)	1 091
Impôt sur les bénéfices	Note 4.14	213	(387)
RESULTAT NET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES ABANDONNEES		(414)	705
Résultat des activités abandonnées		-	-
RESULTAT NET DEL'ENSEMBLE CONSOLIDE		(414)	705
Attribuable à:			
Part du Groupe		(414)	705
Part des intérêts minoritaires		(414)	705
<i>Résultat par action (en euros) :</i>			
de base (résultat net)		(0,18)	0,31
dilué (résultat net)		(0,18)	0,31
Etat du Résultat global		Mars 2013	Mars 2012
<i>en milliers d'euros</i>			
Résultat net		(414)	705
Résultat global		(414)	705
Attribuable à:			
Part du Groupe		(414)	705
Part des intérêts minoritaires			

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2013	Septembre 2012
Flux de trésorerie liés aux activités professionnelles		
Résultat net - part du groupe avant impôt	(627)	941
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie :		
Dotations aux amortissements et perte de valeur d'actifs immobilisés	322	718
Variation des provisions (yc provision/sociétés non consolidées)	(240)	(116)
Paielements fondés sur des actions	-	-
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	(4)	(1)
Paielement des impôts sur le résultat	-	(80)
Marge brute d'autofinancement	(549)	1 462
(Augmentation)/Diminution des stocks et en-cours	2 455	2 983
(Augmentation)/Diminution des comptes clients et comptes rattachés	689	(207)
Augmentation/(Diminution) des dettes d'exploitation	2 111	(5 863)
Variation des autres actifs (passifs) d'exploitation	(84)	(1 049)
Variation du besoin en fond de roulement	5 171	(4 136)
Flux net de trésorerie liés aux activités d'exploitation	4 622	(2 674)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(29)	(324)
Acquisition de titres de sociétés consolidées	-	-
Variation des autres immobilisations financières	308	308
Dettes sur acquisition de titres de sociétés consolidées	-	-
Trésorerie (Dettes) des sociétés acquises	-	-
Cession d'immobilisations	38	1
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	317	(15)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation (diminution) des dettes financières	(533)	(4 197)
(Décaissement)/Encaissement sur cession d'actions propres	58	(56)
Augmentation de capital	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	(475)	(4 253)
Flux net de trésorerie liés aux activités abandonnées	-	-
Variation de trésorerie	4 464	(6 942)
Trésorerie à l'ouverture de la période	(5 659)	1 283
Trésorerie à la clôture de la période	(1 195)	(5 659)
Variation de la trésorerie	4 464	(6 942)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE

<i>en milliers d'euros</i>	Attribuable aux actionnaires de la Société				Intérêts minoritaires	Total
	Capital	Résultats non distribués	Dividendes versés	Résultat de l'exercice		
Situation au 30 septembre 2011	6 742	16 528	-	10 422	1 303	14 151
Affectation du résultat 2011		1 303			(1 303)	-
Actions auto-détenues		(56)				(56)
Dividendes versées						0
Résultat au 30 septembre 2012					587	587
Situation au 30 septembre 2012	6 742	17 775		(10 422)	587	14 682
Affectation du résultat 2012		587			(587)	-
Actions auto-détenues		58				58
Dividendes versées						-
Résultat au 31 mars 2013					(414)	(414)
Situation au 31 mars 2013	6 742	18 420		(10 422)	(414)	14 326

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

INFORMATIONS COMPTABLES

En date du 30 mai 2013, le Conseil d'Administration de la société a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2013. Cottin Frères est une société anonyme immatriculée en France.

NOTE 1 : FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE

Le Groupe a restructuré son financement en début d'année 2013 en accord avec les partenaires financiers, ce qui a abouti à un renouvellement et une adaptation des concours court terme existants au profit de la filiale LABOURE ROI :

- Découverts bancaires pour un montant total de 0.2M€ jusqu'au 31/01/2014, non utilisés au 31/03/2013,
- Concours courts terme pour un total de 4.2M€ jusqu'au 31/01/2014, sachant que le montant utilisé au 31/03/2013 s'élève à 0.2M€ (ce montant ne tient pas compte des sommes en rapprochement bancaire pour 0.8M€).

Le Groupe a consenti un gage sur stocks au profit des partenaires avec lesquels le financement du Groupe a été renégocié.

NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES

2.1. GÉNÉRALITES

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe publiés au titre du premier semestre de l'exercice 2013 sont établis conformément aux « International Financial Reporting Standards » (IFRS) adoptées au niveau européen.

L'information financière au 31 mars 2013 est donc établie sur la base des normes et interprétations IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne au 31 mars 2013. Les nouvelles normes et interprétations entrées en vigueur au cours de l'exercice n'ont pas d'impact sur les comptes.

2.1.1. Bases de préparation des états financiers

L'information financière au 31 mars 2013 est établie sur la base des normes et interprétations IFRS en vigueur au 1^{er} janvier 2009 et en conformité avec l'IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Les nouvelles normes et interprétations suivantes publiées par l'IASB et adoptées par l'Union européenne n'ont pas d'incidence significative sur les comptes semestriels consolidés au 31 mars 2013 :

Norme/ Interprétation	Date d'application	Date d'adoption par l'UE
IAS 19 (2013) « Avantages du personnel »	Exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2013	5 juin 2012
IAS 27 (2011) « Etats financiers individuels »	Exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2014	11 décembre 2012
IAS 28 (2011) « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises »	Exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2013	11 décembre 2012
Amendement à IFRS 1 « Prêts publics »	Exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2013	4 mars 2013
IFRS 10 « Etats financiers consolidés »	Exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2014	11 décembre 2012
IFRS 11 « Partenariats »	Exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2014	11 décembre 2012
IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »	Exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2014	11 décembre 2012
IFRS 13 « Evaluation à la juste valeur »	Exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2013	11 décembre 2012

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} octobre 2012.

Pour le reste, les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent.

2.1.2. Estimations réalisées

Dans le cadre de la préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, la direction est amenée à faire des estimations et des hypothèses qui affectent la pleine application des normes comptables ainsi que l'évaluation qui est faite des actifs, passifs, produits et charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience ainsi que sur un ensemble de critères jugés vraisemblables par la direction, sans nécessairement que les tiers soient en mesure d'en juger. Il est possible que les résultats effectifs soient différents de ces estimations. Les estimations et hypothèses sont revues continuellement. Elles concernent principalement :

- les durées d'amortissement des actifs immobilisés ;
- les dépréciations de stocks ;
- les engagements de retraite.

Les impacts de ces révisions sont enregistrés sur la période comptable au cours de laquelle elles ont eu lieu ou sur les périodes comptables subséquentes le cas échéant. Lorsque ces estimations et hypothèses portent sur des montants significatifs ou lorsque la probabilité de révision est élevée, une information est donnée en annexe.

2.2. PRINCIPES COMPTABLES

2.2.1. Périmètre et méthodes de consolidation

La consolidation porte sur les sociétés suivantes selon la méthode d'intégration globale dès lors que la société COTTIN Frères contrôle directement ou indirectement ces sociétés et a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir les bénéfices de ces activités :

Raison sociale	Nationalité	Siège social	Pourcentage de détention	N° SIREN
SAS Labouré Roi	Française	Meursault	100%	035 680 123
SAS Nicolas Potel	Française	Nuits St Georges	100%	408 068 054
EURL Vignobles et Vineyards	Française	Nuits St Georges	100%	497 689 463

La société Labouré Roi USA détenue à 100%, n'est pas consolidée compte tenu de son caractère non significatif (Cf. note 4.4).

Variation de périmètre au cours de l'exercice :

Aucune variation de périmètre n'est à signaler au cours du 1^{er} semestre.

2.2.2. Elimination des opérations internes au groupe

Les transactions entre les sociétés consolidées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

2.2.3. Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés sont consolidées sur la base de comptes arrêtés au 31 mars 2013.

2.2.4. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Aucune filiale étrangère n'est comprise dans le périmètre de consolidation.

2.3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES AUX DIFFÉRENTS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

2.3.1. Immobilisations incorporelles

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et l'évaluation à la juste valeur de leurs actifs et de leurs passifs identifiés aux dates d'acquisition. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an au niveau global du groupe, dès lors que son activité est concentrée sur le négoce de vins, qui correspond à l'heure actuelle au seul ensemble homogène d'actifs générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. La valeur d'utilité d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) est déterminée par la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée au compte de résultat et est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition. Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Comme mentionné dans les règles et méthodes comptables et en application d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les postes d'immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet chaque année d'une analyse et également à chaque fois que des indices de perte de valeur interne ou externe sont identifiés. Pour le semestre clos le 31 mars 2013, la capitalisation boursière du Groupe (9M€) ressort à un montant inférieur à la valeur des capitaux propres consolidés (14M€).

Les écarts d'acquisition ont été dépréciés en totalité au cours d'un exercice antérieur. Par conséquent, les actifs figurant au bilan sont composés exclusivement d'éléments corporels.

Au 31 mars 2013, la Direction n'a pas été en mesure d'établir des projections de flux de trésorerie suffisamment fiables permettant d'estimer la valeur recouvrable des actifs.

Autres immobilisations incorporelles

Un actif est enregistré à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif bénéficieront au Groupe. Les autres immobilisations incorporelles acquises ou créées par le groupe COTTIN Frères sont comptabilisées au coût d'acquisition ou à leur juste valeur lorsqu'elles ont été évaluées lors de l'acquisition de titres de société consolidée.

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de logiciels.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminable, comme les logiciels, sont amorties sur leur durée d'utilisation.

2.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Le cas échéant, le coût total d'un actif est décomposé entre éléments de durées d'utilité différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte. Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf s'il est probable que les avantages économiques futurs associés seront augmentés.

Les durées et modes d'amortissement des autres immobilisations corporelles sont fonction de la façon dont les avantages économiques futurs seront consommés. Par conséquent, les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, le cas échéant diminué de la valeur résiduelle estimée, et les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

	Durée
Constructions	20 à 40 ans
Installations et agencements	8 ans
Matériels et équipements industriels	5 à 15 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 à 10 ans

Au 31 mars 2013, la Direction n'a pas été en mesure d'établir des projections de flux de trésorerie suffisamment fiables permettant d'estimer la valeur recouvrable des actifs (Cf. Note 2.3.1).

2.3.3. Stocks et en cours

Les stocks sont évalués à leur coût de revient, intégrant leur coût d'acquisition (selon la méthode de prix moyen pondéré par article) augmenté des frais de mise en bouteilles et du coût de la main d'œuvre.

Des dépréciations sont constatées lorsque la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production. A cet égard, le groupe examine notamment l'adéquation de son stock (par appellation et millésime) aux conditions du marché. Les dépréciations de stocks ont été alignées sur une valeur déterminée par le biais d'une expertise indépendante faite au cours de l'exercice précédent.

Les variations de provision pour dépréciation des stocks sont comptabilisées dans la marge brute.

La norme IAS 23 révisée (Coûts d'emprunt) ne modifie pas le calcul du coût de revient des stocks de vins du Groupe ; les bien produits « en grande quantité de manière répétitive », n'entrant pas dans son champs d'application.

2.3.4. Créances

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Les créances sont, s'il existe un indice de perte de valeur, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions sont constituées progressivement dès lors que l'ancienneté des créances est le principal indicateur de risque.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base du cours de change à la clôture.

Les créances dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées parmi les immobilisations financières.

Le Groupe Cottin Frères a mis en place sur l'exercice précédent un contrat de cession de créances clients par le biais d'opérations d'affacturage. Au 31 mars 2013, le Groupe a maintenu les actifs à son bilan, à hauteur de son implication continue dans ces actifs pour un montant de 961K€ (Cf. Note 4.6).

2.3.5. Impôts sur les bénéfices et provisions pour impôts différés

Les impôts différés reflètent les différences dans le temps, entre la comptabilisation des charges et produits dans le résultat comptable et leur prise en compte dans le résultat fiscal, ainsi que la fiscalité latente afférente aux réévaluations effectuées lors des acquisitions. Ils sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs.

Ils reflètent également les différences temporaires dégagées par certains retraitements de consolidation, effectués en vue d'harmoniser les règles d'évaluation des comptes des différentes filiales.

Les actifs d'impôts différés sur les reports déficitaires sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'entité déficitaire disposera des bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

La méthode dite du report variable est appliquée. Ainsi, les impôts différés sont calculés sur la base du dernier taux voté ou quasi adopté à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'un calcul d'actualisation à la valeur actuelle.

2.3.6. Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes en banque disponibles, la caisse, les dépôts à court terme dont la date d'échéance est généralement inférieure à trois mois.

La trésorerie nette du tableau des flux de trésorerie consolidés comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des soldes créditeurs de banques et des billets à ordre.

2.3.7. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie. Ces provisions sont évaluées par le Groupe au mieux de la connaissance des risques encourus.

2.3.8. Provisions pour retraite

Le coût des indemnités de départ est pris en charge au fur et à mesure de l'acquisition des droits pour les salariés. Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une mesure actuarielle et prospective intégrant des hypothèses de mortalité, de rotation de personnel et d'évolution des salaires. La variation des engagements de retraite entre deux périodes est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé.

2.3.9. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat par action après dilution est identique, dans la mesure où aucun instrument dilutif n'a été émis par le groupe à ce jour.

2.3.10. Revenu

Le revenu est comptabilisé lorsqu'il est probable que les risques et avantages inhérents à la propriété soient transférés à l'acheteur (généralement, à la date du transfert de propriété des produits, c'est-à-dire lors de l'expédition).

Le revenu est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, donc après déduction des remises ou rabais commerciaux et des escomptes. Les coûts de transport facturés aux clients sont compris dans le revenu. Les coûts de transport supportés par le Groupe sont inclus dans les charges externes.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en compte de résultat lorsque les conditions d'attribution mentionnées sur la notification sont remplies (ex : engagement de dépenses pour l'exportation conditionnant le versement de la subvention).

2.3.11. Autres produits et charges opérationnels

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des plus et moins values de cessions d'actifs,
- des pertes de valeur d'actifs (y compris des écarts d'acquisition et des titres de sociétés non consolidées),
- des pertes, profits, variation de provisions concernant des événements exceptionnels,
- des produits et charges financiers,
- des impôts sur les bénéfices.

2.3.12. Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers comprennent :

- les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des emprunts, des autres passifs financiers, de la trésorerie et équivalents de trésorerie,
- les dividendes reçus des participations non consolidées,
- le résultat de change sur opérations financières,
- les produits de placement de trésorerie.

NOTE 3 : SECTEURS OPERATIONNELS

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 et avec l'organisation de la force commerciale du Groupe : la seule activité exercée par le groupe Cottin Frères est le négoce de vins, de Bourgogne pour la large majorité, par le biais de son portefeuille de marques dont les principales sont LABOURE ROI et NICOLAS POTEL.

NOTE 4 : COMPLEMENTS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 ECARTS D'ACQUISITION

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2013	Septembre 2012
Valeur début de période	1.348	1.348
Acquisitions		
Diminutions		
Dépréciation	(1.348)	(1.348)
Valeur fin de période	-	-

Depuis le 30 septembre 2009, les écarts d'acquisition sont dépréciés en totalité.

4.2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2013	Septembre 2012
Valeur brute début de période	329	320
Acquisitions		9
Cessions		
Valeur brute fin de période	329	329
Amortissements cumulés	(317)	(316)
Valeur nette fin de période	12	13

4.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31 mars 2013 :

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur en début de période	Acquisitions	Diminutions ou cessions	Valeur à la fin du semestre
Terrains et agencements	465			465
Constructions	4.612			4.612
Matériel, outillage et autres immobilisations	12.580	29	(263)	12.346
Valeur brute	17.657	29	(263)	17.423
Constructions	(3.683)	(86)		(3.770)
Matériel, outillage et autres immobilisations	(9.797)	(235)	230	(9.802)
Amortissements	(13.480)	(322)	230	(13.572)
Valeur nette	4.178	(291)	(33)	3.850

Le Groupe ne recourt pas au financement par crédit-bail. Aucun retraitement n'est donc effectué à ce titre.

4.4 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2013	Septembre 2012
Valeur brute des titres de sociétés non consolidées (cf. note 2.2.1)	305	305
Provisions pour dépréciation *	(220)	(208)
Valeur nette des titres de sociétés non consolidées	85	97
Prêts, dépôts et cautionnements **	11	319
Montant net	96	416

* Une dépréciation complémentaire de 12K€ sur les titres de la filiale Labouré-Roi USA a été constatée afin d'ajuster la valeur nette des titres sur la quote-part de situation nette détenue. Cette dotation a été constatée parmi les autres charges opérationnelles (Cf. Note 4.11).

** Les 308K€, bloqués au 30 septembre 2012 sur un compte bancaire courant dans le cadre de la garantie donnée suite à la cession du Domaine de Meursault, sont devenus inférieurs à un an. Par conséquent, ils ont fait l'objet d'un reclassement en « autres créances d'exploitation » (Cf. Note 4.6).

4.5 STOCKS ET EN-COURS

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2013	Septembre 2012
Marchandises	11.676	13.935
Produits sec et autres consommables	1.860	2.185
Dépréciation	(268)	(397)
Montant net	13.268	15.723

4.6 CREANCES D'EXPLOITATION

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2013	Septembre 2012
Valeur brute *	5.522	6.185
Dépréciation	(374)	(346)
Valeur nette des créances clients	5.150	5.839
Valeur brute	3.090	3.015
Dépréciation	-	-
Valeur nette des autres créances d'exploitation	3.090	3.015

* Au 31 mars 2013, le Groupe a maintenu les actifs à son bilan, à hauteur de son implication continue dans ces actifs pour un montant de 961K€ (risque non transféré en totalité).

Les autres créances d'exploitation sont essentiellement constituées de :

- 1.2M€ correspondant à des subventions à recevoir,
- 0.9M€ d'acomptes versés aux fournisseurs,
- 0.3M€ correspondant à une somme bloquée sur un compte bancaire courant, dans le cadre de la garantie donnée suite à la cession du Domaine de Meursault (Cf. Note 4.4)
- 0.2M€ correspondant aux retenues de garantie sur créances données en affacturage.

La ventilation des créances clients par échéance se présente comme suit :

	Créances	Echues	Non échues	Ventilation par échéance			
				< 1 mois	< 2 mois	< 3 mois	< 6 mois
Valeur Brute (1)	5 522	1 341	4 181	1 628	2 063	463	27
Dont provisionné (2)	402	402					
Provision correspondante (3)	374	374					
Dont non provisionné (1) - (2)	5 120	939	4 181	1 628	2 063	463	27
Valeur Nette : (1) - (3)	5 148	967	4 181	1 628	2 063	463	27

La provision pour dépréciation des créances clients a évolué comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2013
Ouverture	346
Dotation (1)	40
Reprise (2)	12
Clôture	374
Variation des provisions (1-2)	28
Rentrées sur créances amorties	5
Charge de l'exercice liée aux impayés	7

4.7 CAPITAL EMIS ET RESERVES

Le capital social est composé de 2 247 420 actions d'une valeur nominale de 3 euros.

4.8 PROVISIONS

4.8.1 Provision pour engagements de retraites

<i>en milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Dotations	Utilisations et reprises	Valeur à la fin du semestre
Provisions pour engagements de retraites	274	28		302

Les taux utilisés pour le calcul des engagements de retraite sont de 4% pour le taux d'actualisation brut d'inflation et de 2 % pour l'augmentation moyenne des salaires. L'âge de départ à la retraite est de 62 ans. Le taux de charges sociales retenu est de 42%. Le taux de turn-over utilisé s'élève à 2% pour les salariés âgés de 40 ans et moins et 1% au-delà.

Au compte de résultat, la dotation aux provisions de 28K€ a été constatée en « charges de personnel » (Cf. Note 4.13).

4.8.2 Provision pour charges

<i>en milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Valeur à la fin du semestre
Litige Douanes et DGCCRF*	250				250
Provision pour charges **	42		(10)		32
Provision pour litiges ***	757		(85)	(185)	487
TOTAL	1.049	-	(95)	(185)	769

* Suite à un contrôle mené conjointement par la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI) ayant abouti pour cette dernière à la notification d'un procès verbal de notification d'infraction en date du 22 septembre 2009, la Direction Régionale des Entreprises

et de la Concurrence et de la Consommation du Travail et de l'Emploi de Bourgogne (DIRECCTE) a dressé en date du 27 septembre 2010 un procès-verbal de délit constatant la réalisation d'infractions au Code de la consommation notamment par la société Cottin Frères et sa filiale Laboure Roi.

A ce jour, le Parquet n'a pas précisé les suites qu'il entend apporter à cette enquête, et aucune juridiction n'a été saisie.

Au surplus les sociétés LABOURE ROI et COTTIN FRERES, tenues à l'écart de l'enquête et qui contestent avoir commis une quelconque fraude, ne sont pas en mesure d'apprécier le risque qu'elles seraient susceptibles d'encourir.

Dans ces conditions, la Direction confirme qu'à la date d'arrêté des comptes l'incidence financière de ces événements demeure indéterminée et indéterminable. Ainsi, le Groupe n'a pas modifié la provision constituée antérieurement d'un montant de 250 K€, correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources par la Direction, sans qu'il soit possible de prévoir l'échéance et l'issue des procédures.

** Provision pour charges liée à la perte résultant d'un contrat de sous-location d'un entrepôt.

*** Divers litiges liés à l'exploitation, dont deux soldés sur la période.

4.9 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

La ventilation par échéance est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2013	Septembre 2012
Echéances :		
De un à deux ans	105	101
De deux à trois ans	79	103
De trois à quatre ans		79
Au-delà		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à long et moyen terme	184	283
Concours bancaires courants	2.033	6.267
Part à moins d'un an des emprunts	196	243
Autres dettes financières à court terme *	678	1.064
Dettes financières court terme	2.907	7.574
Total des emprunts et dettes financières	3.091	7.857

*Comptes courants d'actionnaires.

La ventilation des échéances à plus d'un an est la suivante :

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2013	Septembre 2012
A taux fixe	184	283
A taux variable		
Total	184	283

4.10 DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2013	Septembre 2012
Dettes fournisseurs	4.716	2.567
Autres dettes (mandataires)	101	193
Dettes sociales	706	805
Dettes fiscales	180	196
Autres créiteurs *	541	372
Produits constatés d'avance **	167	178
Valeur des fournisseurs et autres créiteurs	6.411	4.311

* Les autres créiteurs sont principalement constitués de diverses charges à payer liées à l'exploitation.

** Les produits constatés d'avance concernent essentiellement des subventions.

4.11 AUTRES CHARGES ET PRODUITS OPERATIONNELS

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2013	Mars 2012
Résultat de cession d'actifs	4	-
Dépréciation de titres LR USA (Cf. note 4.4)	(12)	(44)
Divers	14	14
Total	6	(30)

4.12 RESULTAT FINANCIER

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2013	Mars 2012
Résultat de change	(62)	(29)
Autres produits financiers	11	22
Intérêts des emprunts et dettes financières *	(12)	(85)
Intérêts bancaires / financement	(126)	
Autres charges financières	(46)	
Total	(235)	(92)

*Dont intérêts des comptes courants d'actionnaires (Cf. Note 5.5).

4.13 FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Frais de personnel

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2013	Mars 2012
Charges salariales	1.275	1.234
Charges sociales	577	546
Provision pour engagements de retraite	28	31
Total frais de personnel des activités poursuivies	1.880	1.811

Effectifs

	Mars 2013	Mars 2012
Cadres	12	11
Agents de maîtrise	10	11
Employés	23	28
Ouvriers	29	26
Total	74	76

4.14 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

4.14.1 TAUX EFFECTIF D'IMPOT

Le taux effectif d'impôt sur le résultat passe de 35.4% au 31 mars 2012 à 34.0% au 31 mars 2013.

4.14.2 ANALYSE DES IMPOTS DIFFÉRÉS

La position fiscale différée s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2013		Septembre 2012	
	Actif	Actif	Actif	Passif
Amortissements dérogatoires		270		270
Provisions pour hausse de prix		1.258		1.258
Décalages temporaires	23		12	
Provision pour engagement de retraite	104		94	
Déficits reportables *	160		(9)	
Différences d'amortissement		58		70
Différence entre valeurs fiscales et valeurs consolidées des actifs		107		117
Autres				
Total	287	1.692	97	1.715
Position nette		1.405		1.618

*liés au déficit de la période.

4.15 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2013	Mars 2012
France	4.221	4.311
Etranger et DOM TOM	5.525	9.600
CEE	8.619	5.718
Total	18.365	19.629

Deux clients représentent individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé au 31 mars 2013 : 12% avec un client implanté en France et 31% avec un client appartenant à la zone UE.

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX INSTRUMENTS FINANCIER :

- *Risque de crédit :*

Le Groupe ne dispose d'aucune garantie sur les crédits consentis aux clients. Toutefois, il faut signaler qu'il n'y a pas de concentration du risque de crédit en raison du nombre important et de l'implantation internationale des clients. Le Groupe gère prudemment les encours de crédit accordés à chacun des clients. Dès lors il n'a pas été jugé opportun de recourir à une assurance crédit. Le risque maximum correspond à l'encours de créances clients, net des dépréciations comptabilisées (Cf. Note 4.6).

- *Risque de liquidité :*

Le Groupe a restructuré son financement en début d'année 2013 en accord avec les partenaires financiers, ce qui a abouti à un renouvellement et une adaptation des concours court terme existants au profit de la filiale LABOURE ROI (Cf. Note 1) :

- Découverts bancaires pour un montant total de 0.2M€ jusqu'au 31/01/2014, non utilisés au 31/03/2013,
- Concours courts terme pour un total de 4.2M€ jusqu'au 31/01/2014, sachant que le montant utilisé au 31/03/2013 s'élève à 0.2M€ (ce montant ne tient pas compte des sommes en rapprochement bancaire pour 0.8M€).

En contrepartie, le Groupe a donné aux Banques la garantie suivante : gage sur stocks (Cf. § 5.2).

- **Risque de marché :**

- Risque de change : la société facture l'essentiel ses clients en euros, mais peut se trouver confrontée à une hausse mécanique de ses tarifs dans les pays utilisateurs de devises. Pour les créances facturées en devises (peu significatives), la société supporte les risques de change correspondants à hauteur des créances engagées. Toutefois, elle est amenée à se couvrir quand le risque de fluctuation des taux est jugé significatif.
- Risque de taux : dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le groupe a détenu sur le semestre 1 swap de taux conclu en 2011, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

<i>en millions d'euros</i>	Nominal	Taux	Échéance
Swap	2,5	Euribor 3 mois*	30/09/2013

*avec taux fixe à 1.31%.

La charge financière du semestre s'élève à 14K€.

Pour la partie de l'endettement non couverte, le Groupe reste exposé à un risque de hausse des taux d'intérêt qui pourrait dégrader son résultat financier.

5.2 SURETES CONSENTIES

Le solde des emprunts et des crédits courts termes souscrits et accordés par des établissements de crédit font l'objet des garanties suivantes :

<u>En K€</u>	<u>Mars 2013</u>	<u>Septembre 2012</u>
-Solde des emprunts :		
▪ garantis par des nantissements de fonds * :	333	398
▪ sans garanties :	<u>47</u>	<u>129</u>
TOTAL :	380	527

-*dont caution supplémentaire donnée par la société mère Cottin Frères SA à hauteur de 333K€.

-Début 2013, le Groupe a consenti un gage sur stocks au profit des partenaires avec lesquels le financement du Groupe a été renégocié. Le montant des marchandises gagées s'élève à 5M€ jusqu'au 31 janvier 2014.

5.3 AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Au 31 mars 2013, le montant des engagements d'achats de vins et de raisins s'élève à 4.1M€.
- Suite à la cession du Domaine de Meursault sur l'exercice 2011, la société a consenti une convention de garantie d'actif et de passif à l'acquéreur, elle-même garantie par une caution bancaire (plafond initial : 2.3 M€, dégressive jusqu'au 30 juin 2013 et pour la durée du délai de prescription applicable en matière fiscale, parafiscale, sociale, environnementale).
- Dans le cadre de l'enquête en cours (Cf. note 4.8), le Tribunal de Grande Instance de Dijon a autorisé la saisie du solde créateur du compte courant de la SA Cottin Frères dans les comptes de la SAS Labouré Roi pour un montant de 2.744 K€.

5.4 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif susceptible d'affecter les comptes consolidés du Groupe COTTIN Frères n'est intervenu depuis le 31 mars 2013.

5.5 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les transactions entre la société mère et ses filiales entrant dans le périmètre de consolidation, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

Les transactions entre la société mère et les filiales exclues du périmètre de consolidation ne sont pas significatives.

Enfin, les transactions conclues avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe détenues en totalité sont les suivantes :

- Comptes courants d'actionnaires : 678 K€ (Cf. Note 4.9).
- Les engagements pris et reçus sont mentionnés dans la note 5.3 de l'annexe.

NOTE 6 : RAPPORT D'ACTIVITE

6.1 - ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE ET COMMENTAIRES SUR LES DONNEES CONSOLIDEES

Comptes consolidés M€ - IFRS	31/03/13	31/03/12	Variation K€
Chiffre d'affaires	18 365	19 629	(1 264)
Résultat opérationnel	(392)	1 183	(1 575)
Marge brute	3 413	5 327	(1 914)
Résultat net avant résultat des activités abandonnées	(414)	705	(1 119)
Résultat net part du groupe	(414)	705	(1 119)

CA par Zone K€ - IFRS	31/03/13	31/03/12	Variation %
Japon	3 651	7 603	(51,98)%
Autres pays d'Asie	562	514	9,34%
UK/Irlande	7 513	4 798	56,59%
Amérique du Nord	1 330	1 371	(2,99)%
Europe Continentale	1 126	1 040	8,27%
France	4 183	4 303	(2,79)%
TOTAL	18 365	19 629	(6,44)%

Le chiffre d'affaires du Groupe Cottin Frères est en baisse de 6.44 % par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent. Le résultat opérationnel ressort à – 392 K€.

6.2 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU SEMESTRE ECOULE

Aucun évènement important n'est survenu au cours du semestre.

6.3 - EVOLUTION PREVISIBLE

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 septembre 2013 devrait être en baisse.

NOTE 7 : DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société COTTIN FRERES SA et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Nuits St Georges le 30 mai 2013

Louis COTTIN

Président Directeur Général

EXCO SOCODEC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Dijon
51 avenue Françoise Giroud
Parc Valmy – BP 16601
21066 DIJON CEDEX

CLEON MARTIN BROCHOT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Dijon
7 rue Marguerite Yourcenar
BP 67916
21079 DIJON CEDEX

COTTIN FRERES

S A

Rue Lavoisier
21701 NUITS-SAINT-GEORGES CEDEX

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur l'information financière semestrielle
relative à la période du 1^{er} octobre 2012
au 31 mars 2013**

COTTIN FRERES

S A

Rue Lavoisier
21701 NUITS SAINT GEORGES CEDEX

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle relative à la période du 1^{er} octobre 2012 au 31 mars 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société COTTIN FRERES SA, relatifs à la période du 1^{er} octobre 2012 au 31 mars 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Dans notre rapport du 30 janvier 2013 relatif aux comptes consolidés de l'exercice clos au 30 septembre 2012, nous avons formulé une réserve sur l'absence de mise en œuvre par la Direction d'impairment tests suffisamment fiables permettant d'estimer la valeur recouvrable de ces actifs, en application d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs » dans le contexte d'existence d'indices de perte de valeur applicable aux immobilisations.

Au 31 mars 2013, il existe encore des indices de perte de valeur et la direction n'est toujours pas en mesure de mettre en œuvre des impairment tests suffisamment fiables permettant d'estimer la valeur recouvrable de ces actifs, en application d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs ». Pour les mêmes raisons qu'au 30 septembre 2012, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier si la valeur nette comptable de ces éléments d'actif est au moins égale à leur valeur recouvrable.

Sur la base de notre examen limité et sous cette réserve, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Dijon, le 31 mai 2013

Les Commissaires aux Comptes

EXCO SOCODEC
Olivier PERROUD

CLEON MARTIN BROICHOT
Yves LLOBELL